# Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance

## Assemblée Générale Ordinaire des Délégués



Juin 2018

## Assemblée des délégués

Ordre du jour - 21 juin 2018



1) Introduction.

2) PV AG.

3) Présentation comptes, rapport de gestion.

4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.

5) Point de situation et actions.

6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil

Président Conseil

Direction + BfB

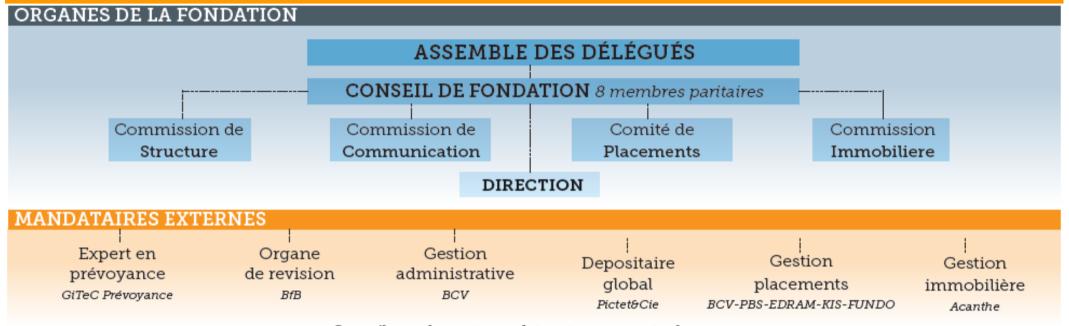
BfB + GiTeC

Direction

Président Conseil

## Introduction et mots de bienvenue Rappel : organisation de la FISP





Conseils, analyses et mandats externes ponctuels

La FISP, comme acteur d'un 2<sup>ème</sup> pilier de référence, s'engage dans sa mission en respectant un partenariat social responsable et impliqué : avec un modèle dont elle fait évoluer en permanence les capacités, elle met tout en œuvre pour renforcer les bases d'une prévoyance de qualité pour les assurés et adhérents.

#### Conseil de fondation

#### Président

M. François JACOT-DESCOMBES Délégué «employeurs» Directeur général Ensemble Hospitalier de la Côte - EHC

#### Vice-Président

M. Yves VINCKE
Délégué «assurés» Physiothérapeute
EHNV – Site d'Yverdon

#### Membres

Délégués «employeurs»

M. François HAENNI Directeur général LBG SA

M. Olivier DEPRAZ Architecte en retraite

M. Emmanuel MASSON Directeur RH Hôpital Riviera-Chablais Délégués «assurés»

M. Olivier OGUEY Infirmier-anesthésiste HRC

Mme Susanne OPPLIGER Technicienne en radiologie retraitée

Mme Carine COLLOMB Assistante DRH – HIB

#### Direction

M. Jean-Paul GUYON

#### **Mandataires**

La Fondation fait appel à des partenaires professionnels, sélectionnés parmi les références de leur champ de compétences, dont le mandat est réévalué régulièrement.

## **Comptes** Rapport de gestion



1108

- Document envoyé aux délégués.
- Sera inséré dans le « rapport annuel FISP » au cours de l'été, consultable sur www.fisp.ch.
- Rappel : évolutions du règlement de Prévoyance 2017-18.



#### Aux délégués de la FISP Mesdames, Messieurs, Comme annoncé dans notre courrier de mai 2018, et après l'approbation des comptes par le Conseil de fondation du 14 juin, vous trouverez ci-après les informations usuelles, relatives à l'exercice 2017 : Rapport sur les placements. Rapport de gestion. Ces données vous sont transmises à titre de pré information en vue de l'Assemblée du 21 juin, et seront intégrées dans le Rapport Annuel 2017 disponible dans l'été sous www.fisp.ch. Sincères salutations. La FISP en un coup d'œil - 31.12.2017. ORGANES DE LA FONDATIO ASSEMBLE DES DÉLÉGUÉS CONSEIL DE FONDATION 8 membres paritaires Commission de Commission de Comité de Commission Structure Communication **Placements** Immobiliere DIRECTION Organe Gestion Gestion Gestion Expert en Depositaire prévoyance de revision ad ministrative global placements immobilière GITeC Prévoyance Partenaires . Aconfre Conseils, analyses et mandats externes ponctuels Répartition par âge - Actifs au 31.12.2017 2'500 Degré de couverture 2'000 Assurés actifs 8'347 Bénéficiaires de rentes 2'061 CHF 1,6 Miards 1'500 1'796 1'533

25-34

35-44 Femmes Hommes

# Comptes Rapport sur les placements



#### Extraits: « Avoir un cap et se préparer aux turbulences ».

- Exercice porteur et Positionnement «préservation du capital»: Rendement>10,5%: prendre les opportunités sans baisser la garde. Préparation des rendements futurs : fin de la baisse des taux.
- Performance conforme Sans handicap de diversification :
   Modèle aux techniques de création de valeur complémentaires.

   Résister aux chocs devises, actions, obligations, actuels et à venir.



Maîtriser les coûts d'opportunité,
 Accéder aux meilleures pratiques.



- Maintenir vigilance et efficacité sur les enjeux majeurs, Réduire les frais.
- Analyse protection des gains intermédiaires, suivi des risques obligataires, sélection produits,
- Objectifs de prévoyance, asymétrie de bénéfice pour les assurés.

- Document envoyé aux délégués.
- Inséré dans le rapport annuel FISP dans l'été, consultable sur fisp.ch.



## Gestion de risques & finance : ambition légitime Un 2<sup>ème</sup> pilier renforcé par un 3<sup>ème</sup> cotisant de qualité.



#### 2015 & 16, la stratégie de préservation du capital permet de réduire la volatilité des marchés

- Positionnement équilibré : exposition maîtrisée mais non résignée aux risques (actions couvertes à 25%).
- Exploiter les sources de rendement, et éviter les pièges : obligations, actifs à la mode.
- Conditions structurelles de succès Evaluer et maîtriser les coûts d'opportunité :
- Diversifier l'accès aux meilleures pratiques sans augmenter les coûts.
- Performer sans handicap de diversification, contrairement à d'autres modèles restrictifs.
- Exploiter des techniques complémentaires : tout l'arsenal pour une création de valeur efficace.
- Nécessité conjoncturelle
   Faire évoluer la gestion et l'adapter aux défis et opportunités d'un contexte de répression financière (taux bas, volatilités) :
- Sélectionner les opportunités : les actifs risqués, dans une période d'attente de resserrement monétaire favorable aux marchés et supports actions.
- Vigilance sur facteurs de volatilité et perte : gestion prudente en allocation, nature des sousjacents, liquidités, risque de contrepartie, exposition émergents.
- Adapter le positionnement obligataire : capacité de gestion, sélection de nouveaux supports (revue ALM), appel mesuré aux segments d'entreprise.

En 2016, il a fallu être efficace sur les solutions classiques et étudier des alternatives maîtrisées : Autant de travaux et de thèmes pour continuer de mener à bien la mission dès 2017-18.

# Assemblée des délégués

## Ordre du jour



- 1) Introduction.
- 2) PV AG.
- 3) Présentation comptes, rapport de gestion.
- 4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.
- 5) Point de situation et actions.
- 6) Divers et propositions individuelles.

Président Consei

Président Consei

Direction + BfB

BfB + GiTeC

#### **Direction**

Président Conseil

# **Commissions et direction FISP**

Point de situation et actions

Présentation à l'assemblée des délégués



juin 2018

## **Commissions et direction FISP**

Illustrer les <u>résultats obtenus</u> pour les assurés. Expliciter les <u>moyens mis en œuvre</u>.

- Comme en 2015-17, la revue exhaustive des travaux des commissions est remplacée par des informations et éclairages spécifiques.
- Travaux 2017-19 : comment mieux « Prendre Soin ».
  - Illustration 1 : SRP, protéger création et redistribution de valeur aux assurés.
  - Illustration 2 : Gestion de la relève, proposition aux délégués FISP.
- Préambule : Synthèse « enjeux et caractéristiques du 2ème pilier »
  - Eclairages plan d'actions FISP et résultats.



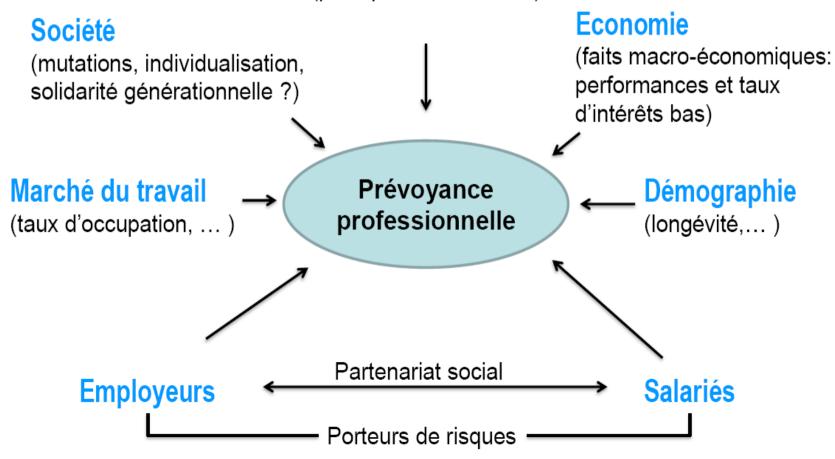
## 2<sup>ème</sup> Pilier

Contexte: pressions.



## Régulateurs

(politique / surveillance)





## Dynamiques du 2ème pilier En guise de conclusion





#### Pour les acteurs d'un 2eme pilier responsable :

Après 30 ans d'apprentissage d'une des plus grandes responsabilités sociales,

#### Un quadruple défi :

- 1) Mise en œuvre de **gestion du risque professionnelle**.
- 2) Application **responsable** de principes de **gouvernance**.
- 3) Offre de **prestations et services** riche et évolutive.
- 4) Faire face à une compétition accrue .

  où la «seule» bonne gestion peut ne pas suffire.
- L'Enjeu final : un équilibre, durable et compris par tous.
  - 7 mars 2010 : leçon de communication ?
  - Répondre à une demande sociétale.
  - Albert Camus : utilité et espoir

## Réponses FISP : actions menées Réponses équilibrées / défis de l'environnement



Défis financiers, réglementaires,

- •Crise(s) exceptionnelle(s).
- Réforme(s) structurelle(s).
- Attentes et convoitises.



Deux type de traitements

- Se donner les moyens d'améliorer les champs d'action maîtrisables (facteurs contrôlables majoritaires).
- Réunir les conditions d'une gestion optimisée sur les domaines liés aux marchés (facteurs non maîtrisables priment).

Axes d'actions\*

- Gouvernance efficacité frais



- Besoins assurés et adhérents
- Adéquation





- Gestion

financière.



\*détails par ailleurs

 Dans un contexte exigeant, le Conseil de Fondation a réparti les efforts afin de renforcer durablement la capacité de la FISP à assumer une mission de prévoyance de qualité.

## Plan d'actions 2011-18 « Attractivité »

Le CF se donne les moyens d'améliorer la FISP



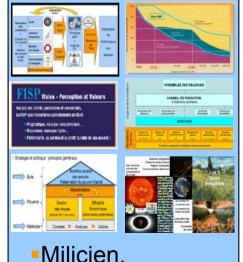
Modèle FISP

**BUTS** 

**OFFRE** 

2011-2019 ATTRACTIVITE

- Mutuel.
- Paritaire.
- Valeurs
- -100% assurés.



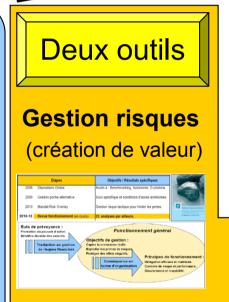
Professionnel.

- Protection proches.
- Pouvoir d'achat.

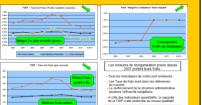
Réponses et proximité.

- Prestations risque décès et invalidité.
- Prestations épargne et retraite.

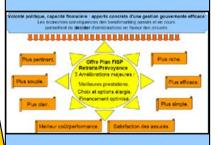
- Services : Gestion.
- IT, Web. •Fiscal.



**Gestion coûts** (efficacité budgétaire)



Offre plus large et plus performante:



«Choix libres» «Meilleur coût»

- Prestations risque.
- Prestations retraite.
- Services.

## Information Délégués



Réponses aux défis : mesures et résultats

#### AMÉLIORER LES PRESTATIONS POUR LES ASSURÉS, ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE PRÉVOYANCE :

- Améliorations régulières du Règlement de prévoyance.
- Protection des proches et du pouvoir d'achat : taux d'intérêt versé supérieur à l'inflation et aux minima légaux, amélioration des couvertures décès/invalidité.

# FAIRE FRUCTIFIER LES COTISATIONS, PRÉSERVER LES EFFORTS DES COTISANTS EMPLOYÉS/EMPLOYEURS :

- Résultats des placements et gestion des défis du contexte financier.
- Gains des actions de benchmarking et de maitrise des coûts (appel d'offres).

### ADAPTER LA SOLUTION 2<sup>ème</sup> PILIER, POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS SANS SE RÉSIGNER SUR LES OBJECTIFS :

- Nouveau modèle de rente dès 2018 (FISP Info n°13).
- Maintien des capacités du Conseil de Fondation à assumer sa mission de manière responsable : formation, évolution.

# Conseil de fondation Réponses FISP 2018.



« Agir pour gérer les pressions à la baisse : engagement et courage responsables pour 2018 »

- Adapter le modèle avec prudence mais sans résignation.
- Faire savoir les bénéfices des actions menées et valoriser un positionnement ambitieux.
- Optimiser le fonctionnement des commissions et la contribution de l'organe suprême.



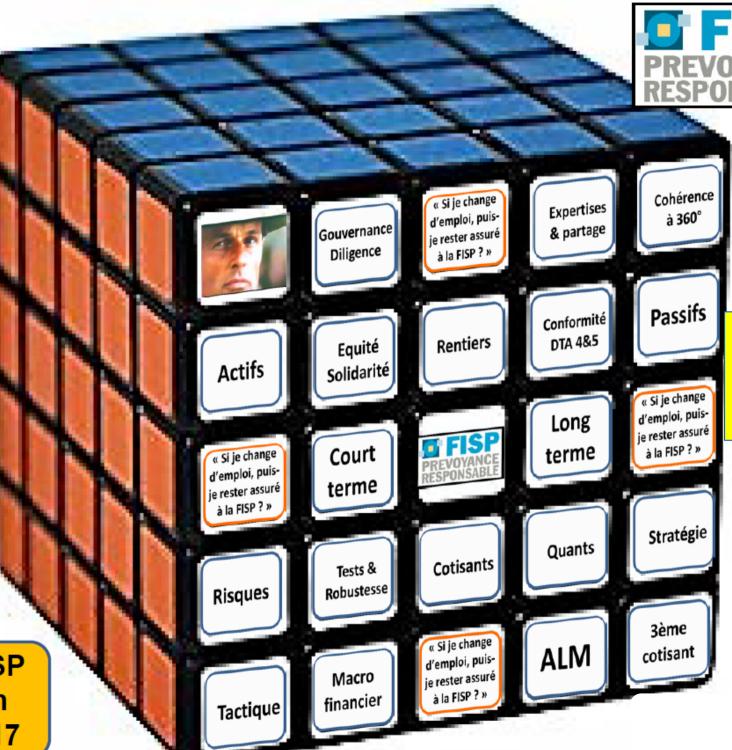
« Réunir les conditions pour exploiter au mieux tous les budgets nécessaires ».

ALM et enjeux financiers

Une Vue -Ensemble

En ordre, Sous toutes les coutures

Travaux FISP Evaluation Modèle 2017



Cf. rapport page 7.

Synthèse:

12 mois

de travaux

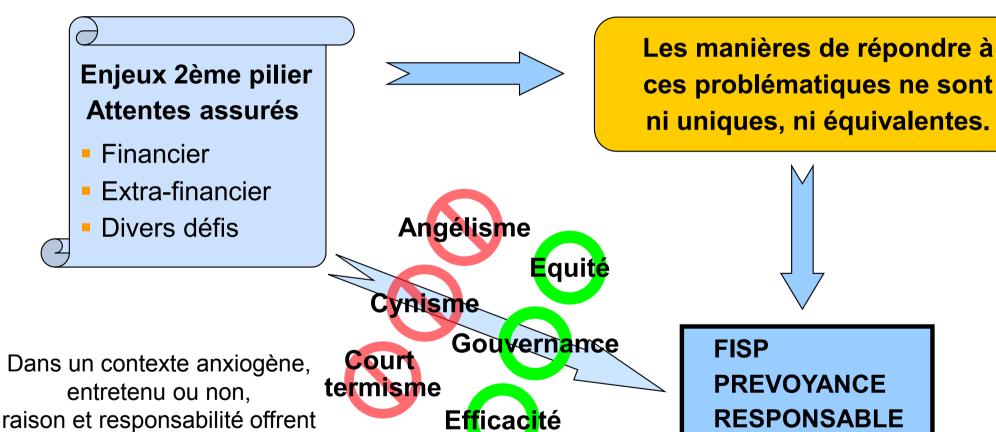
en 1 slide

## **Conclusions/perspectives: positionnement**





« Solution FISP aux enjeux de prévoyance : réponses techniques et valeurs humaines »



les seules solutions viables:
sans déni de réalité, mais sans
surréaction, ni biais partisan.

Enticacité

Améliorer chaque maillon
création de valeur, pour fo
un modèle authentiqueme

Améliorer chaque maillon de la chaîne de création de valeur, pour fortifier durablement un modèle authentiquement dédié au seul intérêt des assurés.

# Conseil de fondation Réponses FISP 2018.



« Mission statement »,

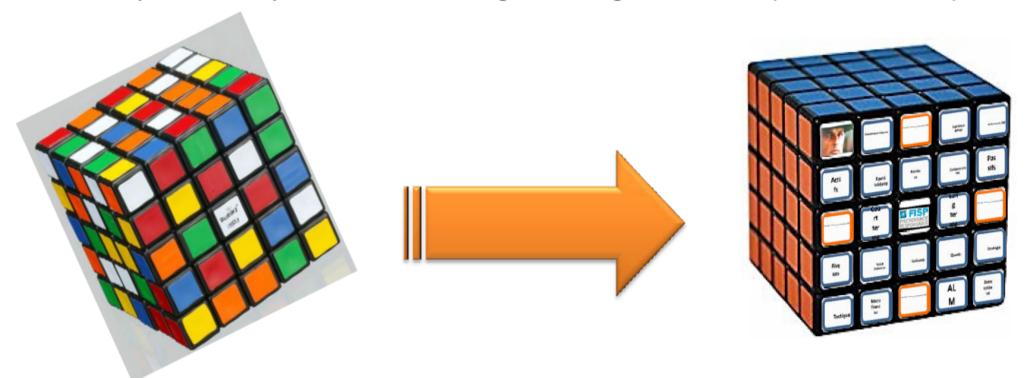
La traduction essentielle de marqueurs identitaires essentiels

Prendre Soin.

L'ADN des parties prenantes essentielles à la FISP



- •Déclinaisons sur les parties prenantes essentielles Les façons de «prendre soin» :
  - PS-1: Assurés, Adhérents (prestations et services, l'art et la manière),
  - PS-2: Responsabilités fiduciaires et financières (créer, distribuer durablement),
  - PS-3 : Responsabilités sociétales et légales (respecter et faire adhérer).
- •Un thème particulier : prendre soin des organes de gouvernance (CF et Direction).



- Problématiques financières/extra-financières : améliorer maturité en matière d'attractivité réelle et perçue, de manière à renforcer son statut de partenaire 2<sup>ème</sup> pilier de référence.
- Maîtrise des enjeux essentiels, pour des choix raisonnés, fidèles à une stratégie légitime.
- En continuant à évaluer, faire évoluer et renforcer le modèle, agir pour continuer à offrir aux assurés et adhérents une solution 2ème pilier de référence.

# Evolutions réglementaires 2017-18 PREV



Au niveau des prestations et du règlement de prévoyance, 2 évolutions majeures sont à noter :

#### Rappel - Nouveau règlement de prévoyance 2017 :

 Des améliorations importantes pour tous les assurés FISP (cf. communication janvier 2017 et FISP Info n°13), dans un environnement économique et financier difficile.

### Modifications réglementaires dès le 01.01.2018 :

- Un nouveau modèle de rente pour les assurés pensionnés à partir de 2018, pour adapter les paramètres techniques aux évolutions démographiques et financières.
- Le maintien de prestations de qualité, accompagnées de mesures transitoires, pour assurer les conditions d'un choix serein.

### L'ensemble de ces mesures permet de garantir :

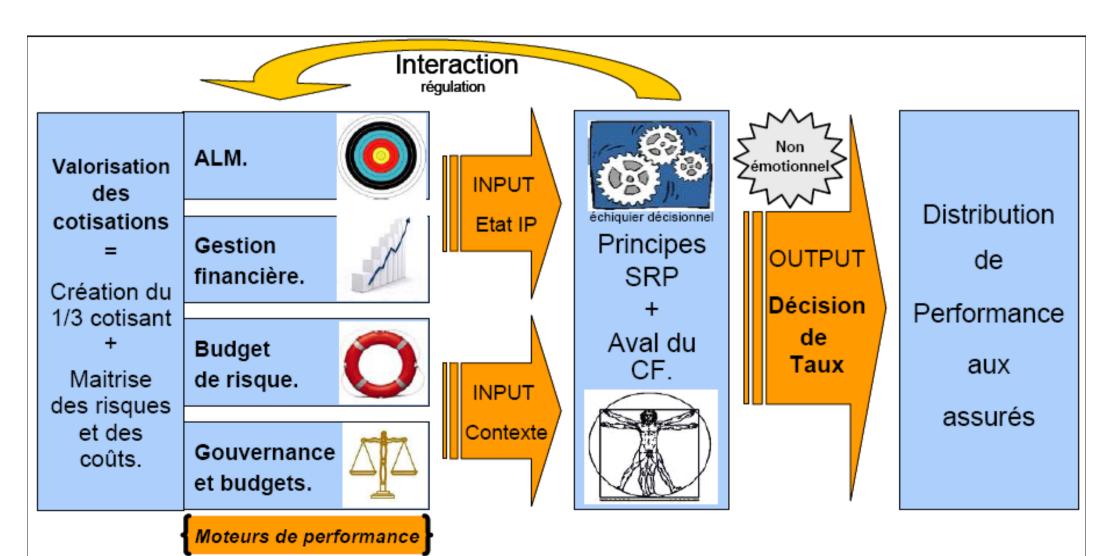
- les objectifs de prévoyance « protection des proches et du pouvoir d'achat »,
- le rapport coût/prestations pour les cotisants employés et employeurs,
- la qualité du 2<sup>ème</sup> pilier pour tous les assurés.

## Réponses FISP : buts et fondamentaux

Protéger création et distribution de valeur aux assurés.



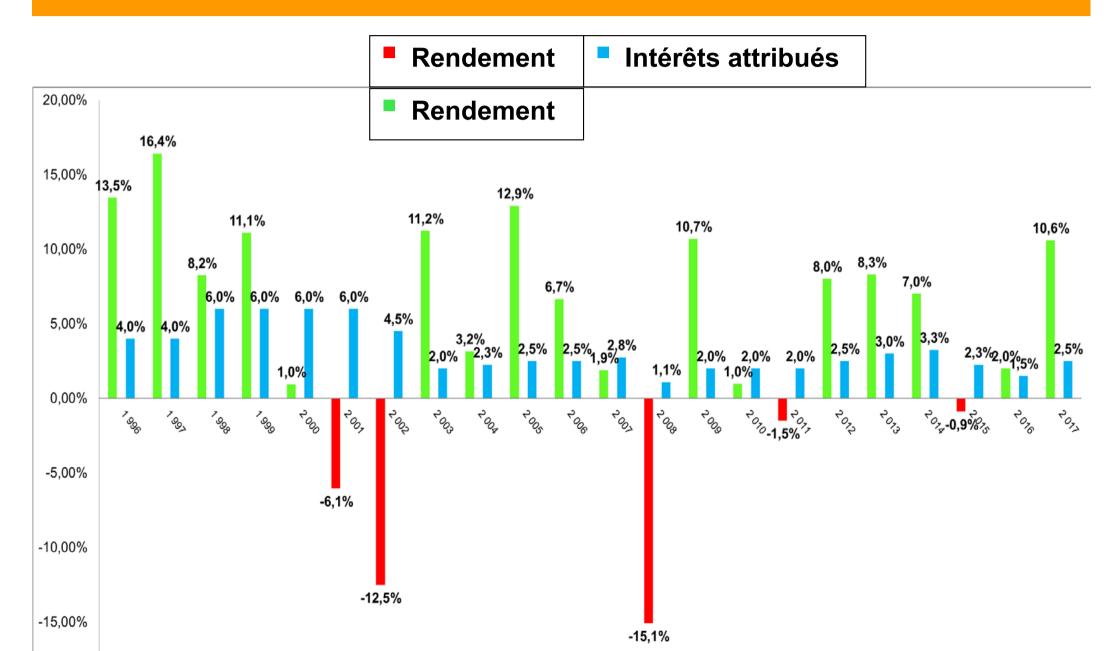
- Créer la valeur nécessaire : des moteurs de performance à régler !...
- Assurer des normes responsables de distribution : cadre décisionnel gouvernant.



## Réponses FISP : buts et fondamentaux

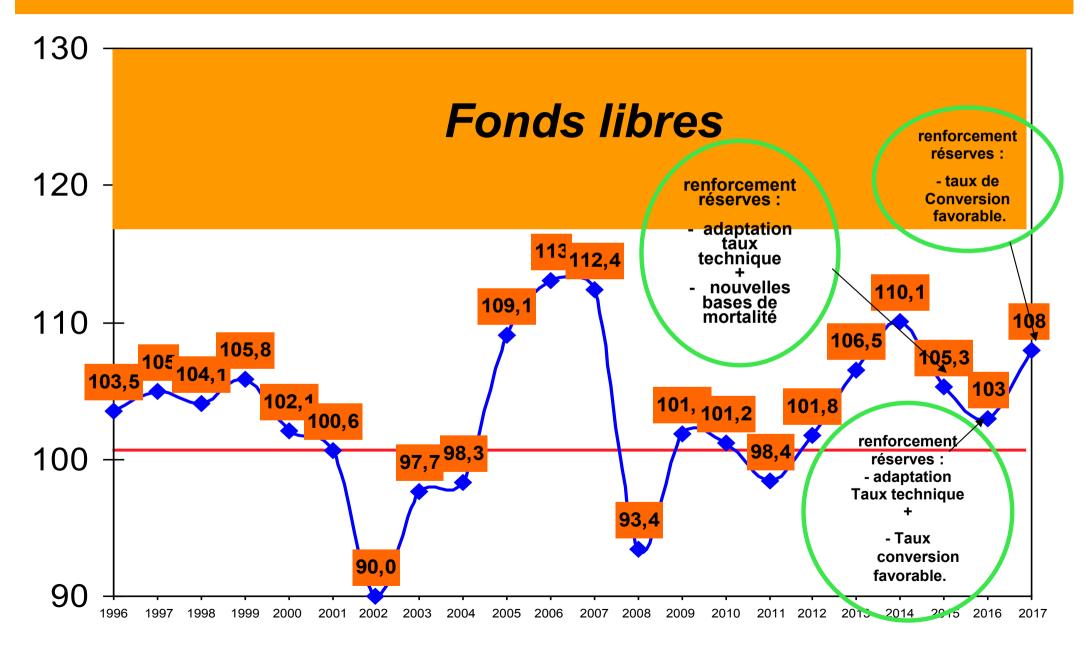
Protéger la création de valeur distribuée aux assurés.





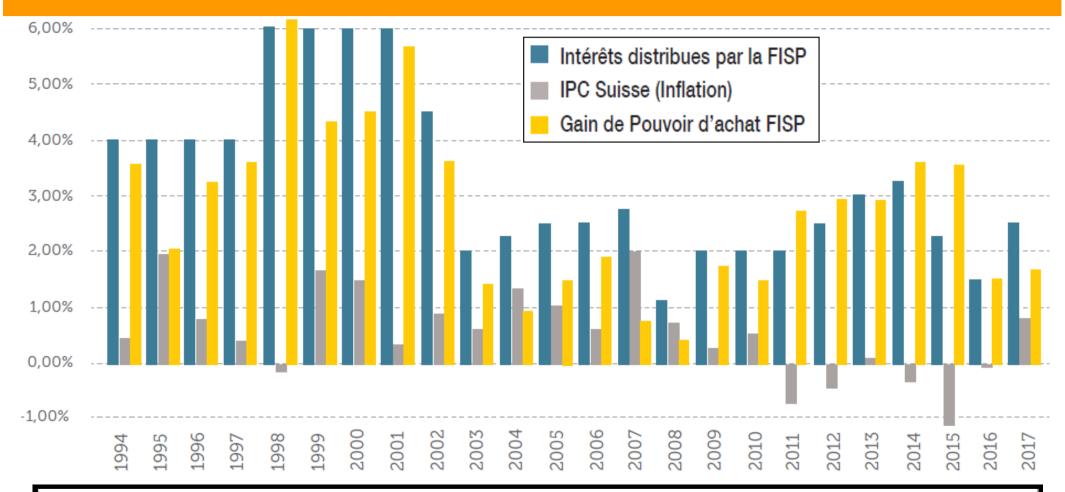
**Comptes -** Evolution du degré de couverture Un travail d'expert.





# Réponses FISP : buts et fondamentaux Des buts de prévoyance.. à leur traduction concrète.





## La FISP rémunère les avoirs confiés de près de 3,50% par an depuis 20 ans

La FISP rémunère les avoirs confiés de 16% (+0,5% par an) mieux que les exigences légales (taux min. LPP)

### La FISP améliore le pouvoir d'achat des assurés chaque année depuis 20 ans

La FISP rémunère les avoirs confiés au-delà de l'inflation (IPC), avec un surplus de près de +3% par an (2,84%)

## Gestion des enjeux de relève Conseil de Fondation





- Etape 2018 : proposition de rencontre / information avec les délégués intéressés.
- En quelques heures : mieux connaitre l'activité d'un membre du CF.
- Prière de s'annoncer par mail auprès de la direction.

## Assemblée des délégués

Ordre du jour - 21 juin 2018



1) Introduction.

2) PV AG.

3) Présentation comptes, rapport de gestion.

4) Rapports organe de contrôle et expert agréé.

5) Point de situation et actions.

6) Divers et propositions individuelles.

Président Conseil

Président Conseil

Direction + BfB

BfB + GiTeC

Direction

**Président Conseil**